

07/12/24

Volume **XXIII** – Lettre **6**

**6 Kislev 5785**



**Hil'hoth Chabbath par le Rav David Ostroff,**

sous le contrôle du Gaon Harav Moché Sternbuch, *chlita*

**Si un malade doit quitter l'hôpital le Chabbath, peut-il rentrer avec un chauffeur non juif ?**

Là encore, on interrogera son *Rav* pour obtenir une réponse appropriée. Un conducteur juif ne peut pas ramener un malade à la maison, sauf dans le cas peu probable où il y aurait une raison liée au *pikoua'h nefech*. Quant à un conducteur non-juif, cela dépendra de l'état du malade. Si on peut fournir au patient hospitalisé tout ce dont il a besoin jusqu'à la fin de *Chabbath*, il n'y a aucun *beter* (permission) qui permette de demander à un non juif de le ramener chez lui. Toutefois, si le malade se sent faible ou fatigué, on pourra demander à un non juif de le reconduire chez lui où ce dernier peut même enfreindre un *issour deoraittha* pour le bien-être du malade. Chaque cas est particulier et doit être attentivement analysé.

**Peut-on allumer un lecteur de cassettes pour apaiser un malade ?**

Même si tout doit être fait pour rassurer un malade, il y a évidemment des limites à ne pas franchir et il n'est pas question de céder à chaque caprice ou chaque fantaisie d'un malade. Le *Choul'han Arou'h* <sup>1</sup> nous indique comment se comporter avec une femme enceinte qui estime qu'elle doit manger à *Yom Kippour*. Il faut commencer par lui rappeler à voix basse que ce jour est *Yom Kippour*. Si cela ne la calme pas, il faut plonger une cuillère dans un liquide et lui en mettre quelques gouttes dans la bouche. Si cela ne suffit toujours pas, il faut lui en donner une quantité inférieure au *chiour* (quantité minimum pour considérer que l'on a consommé un aliment) et ainsi de suite. Cette *hal'ba* nous enseigne qu'il n'est pas simple de transgresser des interdits et qu'il faut pour cela, suivre des règles très précises. Il est peu probable que la seule façon de rassurer un malade soit de lui faire écouter de la musique le *Chabbath* et il faut plutôt essayer de le calmer d'une façon licite, en lui expliquant qu'il est préférable de ne pas transgresser le *Chabbath* inutilement. Dans les cas où il n'est pas possible de le rassurer autrement, on devra consulter un *Rav*.

**Que doit préparer à l'avance, celui qui sait ou qui pense qu'il devra aller à l'hôpital Chabbath ?**

L'idée directrice est d'essayer de réduire autant que possible le '*Hilloul Chabbath*' (la profanation du Chabbath) en préparant à l'avance, tout ce qui peut l'être. Nous avons mentionné dans les *Lettres* précédentes la *ma'hloket* *Richonim* (discussion entre les décisionnaires de la 1<sup>ère</sup> génération 1200-1300) quant à savoir si *Chabbath* est הותרה (totalement écarté) ou דהוייה (peut être transgressé mais pas écarté). Selon la plupart des *poskim* (décisionnaires), <sup>2</sup> le *Chabbath* n'est que דהוייה et par conséquent il faut faire le maximum pour réduire le '*Hilloul Chabbath*'.

[1] *Siman* 617:2 et voir *Michna Beroura* 4

[2] Voir le '*Hatam Sofer: Yoréh Déah siman* גמ"ש ד"ה 338

à suivre

**Un mot sur la Paracha, par le Rav Ozer Alport** **לך לך**

(XXIX : 35)

וַתֵּהָר עוֹד וַתֵּלֶד בֶּן וַתֹּאמֶר הַפַּעַם אֲדוּדָה אֶת יְהוָה עַל כֵּן קָרָאתָ שְׁמוֹ יְהוּדָה וַתַּעֲמֵד מִלְדָּתָהּ.

Elle conçut encore et mit au monde un fils et elle dit : "Pour le coup, je rends grâce à l'Éternel !" C'est pourquoi elle le nomma Juda. Alors elle cessa d'enfanter.

Les Juifs du monde entier sont appelés « *Yehoudim* ». Ce nom en est venu à signifier « Juifs », bien qu'il soit probablement dérivé du nom de Yehouda. Puisque le peuple juif descend des 12 fils de Yaakov, pourquoi sommes-nous appelés par un nom qui nous associe spécifiquement à Yehouda, dont nous ne descendons clairement pas tous, plutôt qu'à l'une des autres tribus ?

Après avoir donné naissance à son quatrième fils, la *Torah* nous dit que Léa l'a appelé Yehouda, en disant : « Cette fois, je rendrai grâce à *Hachem*. » Pourquoi a-t-elle choisi de ne remercier *Hachem* qu'après la naissance de Yehouda et non après la naissance de l'un de ses trois premiers fils ? Rachi explique que Léa savait, par inspiration divine, qu'il y aurait 12 tribus. Comme Yaakov avait quatre épouses, elle supposait que chacune d'entre elles mériterait de donner naissance à trois d'entre elles. Lorsque Léa a donné naissance à un quatrième fils, qu'elle considérait comme plus que ce qu'elle attendait ou ce à quoi elle avait droit, elle a décidé de remercier tout particulièrement *Hachem* et a donné à son fils un nom qui a éternisé son expression de gratitude.

Le '*Hiddouché HaRim*' suggère que c'est pour cette raison que nous sommes appelés *Yehoudim*. Un Juif réfléchi devrait se rendre compte qu'*Hachem* ne lui doit rien. Tout ce dont nous jouissons est dû au désir infini d'*Hachem* de nous donner et d'être bon envers nous, mais Il ne nous est en aucun cas redevable de tout ce que nous pouvons désirer ou même avoir besoin. Un Juif doit donc se considérer comme un « *Yehoudi* », intérioriser la reconnaissance que tout ce dont il jouit dans la vie est au-delà de la part à laquelle il a droit et rendre grâce à *Hachem* en conséquence.

## Le Abir Yaakov *zatsal* pour les Perles de Vie

**Le Abir Yaakov, *zatsal* Rabbi Yaakov Abehassera né à Tafilalet (Maroc) en 5567 (1807) et décédé à Damanhour (Égypte) en 5640 (1880)**

*Rabbi* Yaakov Abehassera, *zatsal*, fut célèbre avant même sa naissance. Son père, *Rabbi* Massoud, avait rêvé que son fils brillerait sur le monde par sa sainteté. À l'âge de 13 ans, le jeune Yaakov, déjà initié à la *Torah* et au *Talmud* par son père, s'investit dans l'étude de la *Kabala*. Il existe de nombreux témoignages prodigieux sur cette figure du 19<sup>ème</sup> siècle, dans un monde où le surnaturel et le normal coexistaient. Il avait l'habitude de se réveiller à minuit pour réciter le *Tikoun Hatsoth*, consacrant le reste de la nuit à l'étude et à la méditation.

Une nuit, l'un de ses serviteurs entendit une voix étrange venant de la chambre de son maître alors qu'il était censé être seul. Lorsqu'il s'approcha pour enquêter, une lumière brillante l'aveugla. Il ne recouvra pas la vue jusqu'à ce qu'il promette à son maître qu'il ne révélerait pas le secret de la visite divine qu'il avait reçue. On dit qu'Eliyahou HaNavi (le prophète Elie) lui était apparu.

Une autre fois, l'Abir Yaakov était l'invité d'une riche personne. Pendant le repas, un agneau qui s'était échappé de son enclos s'approcha du grand *Rav*. Il l'observa et dit : « Retourne à ton enclos, je ferai ce que tu as demandé ». Il expliqua alors à ses hôtes : « Voyez-vous, cet agneau est l'incarnation de l'âme bénie d'un *talmid 'haham*, le *tikoun* (réparation) de son âme exige un sacrifice spécial avec une *kavana* (intention) forte et la consommation de sa chair lors d'un repas rituel d'une Mitsva. Quelques jours plus tard, alors que le maître de maison se tenait avec son hôte au moment de son départ, il entendit une voix mystérieuse qui murmurait à l'Abir Yaakov : « Vous avez sauvé mon âme. D-ieu vous accordera la gloire et la vie ».

Au cours de l'hiver 1879, *Rabbi* Yaakov se mit en route pour Erets Israël. Cependant, en arrivant dans une ville près d'Alexandrie, en Égypte, il dit à ceux qui l'accompagnaient qu'il lui avait été révélé dans un rêve qu'il mourrait après le prochain Shabbat. Il leur dit aussi qu'il acceptait le décret du Ciel. Il décéda le dimanche suivant. *Rabbi* Yaakov laissa derrière lui quatre fils vertueux. Parmi les nombreux descendants distingués de *Rabbi* Abehassera, on trouve son petit-fils *Rabbi* Israël Abehassera, plus connu sous le nom de « Baba Salé ». Il a été tenté 6 fois de déplacer son Kever de Damanhour, en Égypte, vers Erets Israël et à chaque fois, il pleuvait et la pluie se transformait en tempête, rendant le transfert impossible. Pourtant, il ne pleut jamais en Égypte car il reçoit l'eau du Nil.

Une fois, deux riches marchands se présentèrent devant le grand Saint, *Rabbi* Abir Yaakov Abehassera *zatsal*, pour recevoir sa bénédiction pour le succès. Il leur dit : « Je vais vous donner une '*segoula*' infaillible pour obtenir un grand succès et une grande prospérité dans ce monde et dans le monde à venir : passer du temps dans un *Beth Midrach* (maison d'étude) matin et soir. La *Michna* affirme qu'une telle personne récolte les fruits de cette *mitsva* dans ce monde tandis que le principal reste intact et lui est destiné dans le monde à venir ». Ils répondirent : « Bien sûr ! Nous assistons aux offices à la synagogue matin et soir ! Le rabbin répondit : « Je n'ai pas dit : 'passer du temps à la synagogue', j'ai parlé de *Beth Midrach*, un lieu d'étude de la *Torah*. Réservez du temps pour l'étude de la *Torah* en même temps que vos prières, un chapitre de *michnayoth* ou des versets du *Houmach* et vous trouverez le succès ». Ils répondirent : « Mais nous sommes des hommes d'affaires. Le *Beth Midrach* est un lieu pour les érudits de la *Torah*, les *Talmid ha'hamim* ! ». « Vous faites une erreur », répondit-il. Il est vrai que la tribu de Issachar passait toute la journée immergée dans l'étude de la *Torah* pendant que les membres de la tribu de Zevouloun travaillaient et les soutenaient, et de cette façon, la tribu de Zevouloun mérita une part dans le monde à venir. En fait, le mot « Zevouloun » est dérivé du mot « *zevoul* », qui fait référence au monde à venir. Cependant, ce n'est pas suffisant. Le *passouk* déclare : « Zevouloun habite sur le rivage des mers. » Cela fait allusion au fait que Zevouloun, lui aussi, doit passer du temps entre les murs d'un *Beth Midrach* et habiter sur les rives de la vaste mer de la *Torah*. Ce n'est qu'alors qu'il méritera la phrase suivante du *passouk* : « Ses frontières s'étendront jusqu'à Sidon ». « Sidon » a la même valeur numérique que « Elokim Hayim » [D-ieu vivant], ce qui signifie qu'il est garanti qu'*Hachem* sera à ses côtés. « Si vous me promettez que vous étudierez un peu de *Torah* le matin et un peu de *Torah* le soir et que vous passerez du temps le long des rives des mers – la mer de la *Torah* écrite et la mer de la *Torah* orale – alors je vous garantis que le D-ieu vivant sera à vos côtés, et le succès vous accompagnera dans toutes vos entreprises ! » Ils lui en firent la promesse et ils connurent un grand succès, obtenant à la fois la prospérité matérielle et l'enrichissement spirituel.

### Un mot sur la Tefila

Par *Rabbi* A Leib Scheinbaum (Pirkhé chochanim)

אתה הוא יי האלהים אשר בחרת באברם והוצאתו מאור כשדים, ושמת שמו אברהם: את לבבו נאמן לפניך

**C'est Toi, Hachem, le D-ieu qui as choisi Avram ; Tu l'as fait sortir d'Uhr Kassdim et Tu as fait de son nom Avraham. Tu as trouvé son cœur fidèle devant Toi**

Jusqu'à présent, la *tefila* s'est concentrée sur *Hachem* en tant que Créateur d'un univers qui est ahurissant en taille et en étendue, incluant en son sein des milliards de galaxies et leurs hôtes individuels. Parmi les « plus petites » de ces galaxies se trouve la planète Terre avec ses milliards d'habitants. De tous ces habitants, *Hachem* a choisi un petit garçon, âgé de trois ans, à qui il accorda Son attention. Il - Avraham - enseignerait au monde la connaissance d'*Hachem*. En d'autres termes, l'univers entier, y compris la planète Terre avec ses nombreux habitants, fut digne d'être créé afin de produire Avraham Avinou ! Pas mal. C'est une honte que nous, en tant que Juifs, en tant que nation élue par *Hachem*, ne nous arrêtons pas pour penser à cela – bien que nous le disions quotidiennement par cœur. En tant que descendants d'Avraham, nous avons une utilité. Nous sommes la cause de la création du monde. En fait, pas vraiment. Nous ne sommes la cause de la création du monde que lorsque nous étudions la *Torah*, qui est la vraie justification du monde. Lorsque nous étudions la *Torah* et observons les *mitsvoth*, nous avons de la pertinence. Nous devenons l'une des raisons pour lesquelles Avraham a été choisi pour être le patriarche du peuple juif. Il nous transmettrait ses croyances. Nous nous connectons avec lui lorsque nous adhérons à son héritage. C'est aussi simple que cela.

**A la mémoire de Yehouda ben Méir GEISMAR (3 Kislev)  
& de Joëlle Yo'heved Sultana BOKOBZA bath Mazal Tov DAHAN (11 Kislev 5780)**

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant :

Association Déborah-Guitel : 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 09.54.46.12.76

E-mail: [lettre@deborah-guitel.com](mailto:lettre@deborah-guitel.com) Site: [www.deborah-guitel.com](http://www.deborah-guitel.com)

Vous pouvez **dédier** une de nos lettres à la **mémoire** ou à l'**attention** ou en l' d'un de vos proches

**Note:** Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

**Important :** Ne pas transporter **Chabbath** et ne pas jeter, mais déposer dans une **Gueniza**